



Archipel des Glénan

## Chères consœurs, chers confrères,

En ce début d'année 2022, l'équipe en place continue son travail d'accompagnement auprès des professionnels bretons.

Investie à nouveau du rôle de Présidente, je remercie les conseillers qui m'accompagnent dans la gestion du fonctionnement du CIROPP.

Je vous informe que le poste de vice-président est occupé par Monsieur Olivier HUET depuis le mois de décembre.

2022 est, je l'espère, une année de renouveau dans nos vies quotidiennes avec une crise sanitaire qui s'éloigne mais qui aura pourtant modifié nos rapports aux autres et notre pratique en cabinet.

Même si certains ont profité de ses nouvelles recommandations pour entrer dans la Démarche Qualité, trop peu de professionnels y sont encore engagés, ce qui est fort dommage mais il n'est jamais trop tard pour améliorer sa pratique. Sans compter que la certification périodique des Pédicures-Podologues se profile à l'horizon 2023 : l'engagement dans la Démarche Qualité comme l'actualisation de ses connaissances vont devenir incontournables.

Afin de vous conseiller et de vous aider dans cette orientation essentielle de la profession, des visites confraternelles vont être mises en place. Soyez assurés que les conseillers élus de notre région sont bienveillants, présents dans l'action et dans la réflexion pour mener à bien les missions ordinaires qui leurs incombent.

- 1 & 2 **Éditorial**
- 2 **Information**
- 3 **Agenda / Décès**
- 4 **Mouvements du tableau**



CONSEIL INTERRÉGIONAL DE L'ORDRE  
DES PÉDICURES-PODOLOGUES  
BRETAGNE & SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Bâtiment H1  
35769 SAINT-GRÉGOIRE  
Tél. 02 99 26 90 44  
contact@bspm.ciropp.fr

### Accueil & Permanences téléphoniques

#### Le lundi

8h30 > 12h30 - 13h30 > 18h

#### Mardi et jeudi

8h30 > 12h30 - 13h30 > 17h

#### Mercredi

8h30 > 12h30

#### Vendredi

8h30 > 12h30 - 13h30 > 16h

Éditeur : CIROPP Bretagne - SPM  
Directrice de la publication :  
Elodie GORREGUES  
Rédacteurs : L. BESNIER,  
A. SOUCHET, A. DESGUERRE-  
GOURIOU, G. LE NORMAND,  
N. ROMAIN, O. HUET, F. STAGLIANO,  
M. GESNYS.  
Tirage : 30 exemplaires  
ISSN V. papier : 2678-9701  
ISSN V. en ligne-courriel : 2679-4209

Je ne peux que vous conseiller de consulter régulièrement le site de l'ONPP où toutes les informations, actualités et recommandations sont disponibles. C'est un outil très utile que ce soit pour la pratique de votre exercice, la mise en place de vos contrats ou vos diverses interrogations.

Je tiens à remercier Madame GESNYS pour son investissement sans faille dans la gestion administrative du Conseil et son écoute auprès de chacun de vous.

Je vous souhaite le meilleur dans l'exercice de notre profession.

Bien Confraternellement

Élodie GORREGUES, Présidente

### INFORMATION

Chères consœurs, chers confrères,

Nous souhaitons vous apporter un complément d'information sur votre exercice au quotidien.

L'article R. 4322-32 du Code de déontologie stipule que : « *Le pédicure-podologue doit informer sans délai le conseil régional de toute modification survenant dans sa situation et ses conditions d'exercice* ».

Effectivement, l'Ordre collecte et centralise l'information liée à votre exercice, à vos changements de statut, d'adresse d'exercice ou personnelle et de toutes autres modifications (téléphone, courriel). Toutes ces informations professionnelles sont incluses dans le **Répertoire Partagé des Professionnels de Santé** et communiquées à l'Agence Numérique de Santé ainsi qu'à la CPAM.

Cette simplification administrative qui supprime les démarches auprès de l'Agence Régionale de Santé (suppression du numéro ADELI) permet :

- l'attribution de votre numéro RPPS,
- automatise la délivrance des cartes professionnelle de santé (CPS).

Elle ne peut en aucun cas vous « dédouaner » d'informer certaines administrations de ces changements.

Les Conseils régionaux et interrégionaux **sont des autorités d'enregistrement et non un guichet unique**. Il faut en première intention prévenir votre Conseil de l'Ordre et ensuite l'URSSAF, la CARPIMKO, la CPAM, votre assureur...

Le secrétariat du CIROPP BSPM ne peut se substituer à vous dans le cadre de ces démarches.

Il ne peut pas non plus être le guichet de renseignement de ces administrations, chacune d'entre elles ayant son propre mode de fonctionnement et ses prérogatives.

Par cette information nous espérons faciliter vos démarches ainsi que la compréhension du fonctionnement et du rôle de chaque entité.

Bien confraternellement

**Les élus du CIROPP BSPM**

## AGENDA

16/09/2021

Réunion Agence Régionale  
de Santé en visio-conférence

24/11/2021

Réunion des Présidents  
de région au Conseil national

30/09/2021

Réunion Agence Régionale  
de Santé en visio-conférence

14/10/2021

Réunion Agence Régionale  
de Santé en visio-conférence

18/10/2021

Réunion de Bureau

21/10/2021

Comité de Liaison Inter Ordre au  
Conseil de l'ordre des chirurgiens-  
dentistes (CLIOR)

18/11/2021

Réunion Agence Régionale  
de Santé en visio-conférence

24/11/2021

Prestation de serment

25/11/2021

Commission de la DREETS-  
Autorisation exercice pour  
les ressortissants européens

25 et 26/11/2021

Réunion et formation des  
salariés des Conseils régionaux et  
interrégionaux au Conseil national

02/12/2021

Réunion Agence Régionale  
de Santé en visio-conférence

10/12/2021

Réunion des trésoriers  
de région au Conseil national

13/12/2021

Réunion de Conseil

16/12/2021

Réunion Agence Régionale  
de Santé en visio-conférence

24/01/2022

Audition individuelle  
d'un pédicure-podologue  
Réunion de bureau

27/01/2022

Comité de Liaison Inter Ordre  
exceptionnel au Conseil de l'Ordre  
des Masseurs-kinésithérapeutes  
(CLIOR)

04/03/2022

Réunion des Présidents de région  
au Conseil national

07/03/2022

Réunion de Conseil

06/04/2022

Réunion Agence Régionale  
de Santé en visio-conférence  
Réunion du Comité Régional  
de l'Observatoire National  
de la Démographie des  
Professionnels de Santé

## DÉCÈS

La Présidente et l'ensemble des membres du CIROPP ont le regret de vous faire part du décès de notre consœur, ancienne élue et amie précieuse du Conseil,

**Madame Isabelle RIHOUAY-JAFFRE**, le 20 octobre 2021, qui exerçait à HENNEBONT.

Conseillère régionale de l'Ordre des pédicures-podologues en Bretagne dès sa création en 2006, elle a œuvré pour la profession sans relâche et avec optimisme et ferveur. Elle a occupé différents postes durant ses 5 mandats ordinaires, secrétaire générale, membre de plusieurs commissions et a fait preuve d'un très grand investissement au sein de la Chambre disciplinaire. Isabelle était également très investie auprès des associations scolaires et sur le territoire d'HENNEBONT.

Elle a arrêté ses fonctions d'élue en 2018 mais est restée très active au sein de la Chambre disciplinaire jusqu'en août 2020. Elle a commencé son combat contre la maladie et a fait preuve d'un très grand courage.

Son sourire et son rire nous manquent.

Nous adressons nos très sincères condoléances à sa famille et à ses proches.



# MOUVEMENTS DU TABLEAU du 01/07/2021 au 22/02/2022

## Inscriptions 2021 / 2022

Nom	Prénom	Dép.	Ville	Nom	Prénom	Dép.	Ville
CAREL	Pauline	22	DINAN	LE BOZEC	Sandie	35	ST-THURIAL
DUAULT	Jean-Julien	22	PLAINTEL	MEST	Valentin	35	LA RICHARDAIS
MONNIER	Alexis	22	SAINT-BRIEUC	MIEUZET	Carla	35	FOUGERES
PEDRINI	Justine	22	BEGARD	MILLOT	Olivier	35	BRUZ
BALICHARD	Maël	29	LE FOLGOET	MONTOIS	Léa	35	RENNES
CREFF	Elodie	29	ST-RENNAN	RATIGNIER	Perrine	35	RENNES
LADAN	Quentin	29	GUISSENY	ROUSSY	Alyssa	35	LA CHAPELLE DES FOUGERETZ
LE BRIS	Amélie	29	ST THONAN	SCOUARNEC	Mathilde	35	RENNES
LE SEAC'H	Ewenn	29	CORAY	VERITE	Axèle	35	THORIGNE-FOUILLARD
MERIEN	Mathilde	29	MELLAC	AUBERT	Paul	56	PORT-LOUIS
MORVAN	Benjamin	29	BREST	BERTHO	Anne	56	PONTIVY
BERTEL	Léa	35	CESSON-SEVIGNE	BIHAN	Mikael	56	LANESTER
BONNOUVRIER	Fiona	35	RENNES	CHEREL	Elona	56	TREAL
BOUENNEC	Arnaud	35	REDON	PIEDVACHE	Lucie	56	VANNES
DUGUESNE	Clara	35	CHANTEPIE	PINAUD	Aristide	56	PLUNERET
DUVIGNEAU	Marie	35	CESSON-SEVIGNE	ROUSSEAU	Matthias	56	PLESCOP
GOUET	Ophélie	35	RENNES	MERIEN	Mathilde	29	MELLAC
HERRY	Hoelann	35	BREAL SOUS MONTFORT				

## Reprises d'activité 2022

Nom	Prénom	Dép.	Ville	Nom	Prénom	Dép.	Ville
COUSEIN	Samuel	29	QUIMPER	FERRES	Marion	29	BREST

## Transferts 2021/2022 du CIROPP BSPM vers un autre CROPP-CIROPP

Nom	Prénom	Dép.	Ville	Vers
FALCOT	Isabelle	22	ETABLES SUR MER	CIROPP PACA & CORSE
LEVEUGLE	Elsa	29	CARANTEC	CROPP PAYS DE LA LOIRE
LE STUM	Morgane	29	CROZON	CROPP AUVERGNE-RHONE-ALPES
BAUCHET	Romane	35	REDON	CROPP PAYS DE LA LOIRE
DELAHAYE	Anaïs	35	PACE	CROPP PAYS DE LA LOIRE
GOUET	Ophélie	35	RENNES	CROPP NORMANDIE
LEFEVRE	Lucile	35	LE VERGER	CROPP NORMANDIE
PHELIPPEAU	Hugo	35	RENNES	CROPP HAUT-DE-FRANCE
ROUSSEAU	Pierre	35	GRAND-FOUGERAY	CROPP PAYS DE LA LOIRE
CHEREL	Elona	56	TREAL	CROPP NOUVELLE AQUITAINE

## Transferts 2021/2022 d'un autre CROPP-CIROPP vers le CIROPP BSPM

Nom	Prénom	Dép.	Ville	Venant de
BLANCHARD	Vincent	22	QUEVERT	CROPP NORMANDIE
BERNARD	Gervais	29	TREGUNC	CROPP AUVERGNE-RHONE ALPES
POU	Patrick	29	CROZON	CIROPP ÎLE-DE-FRANCE & OUTRE-MER
WABLE	Hélène	29	CHATEAUNEUF DU FAOU	CIROPP ÎLE-DE-FRANCE & OUTRE-MER
CHARTIER	Axelle	35	ST-MALO	CROPP GRAND-EST
CHARTIER	Sylvain	35	ST-MALO	CROPP GRAND-EST
CHERBONNEL	Justine	35	GUICHEN	CROPP OCCITANIE
FINOT	Cyril	35	BAIN DE BRETAGNE	CROPP NORMANDIE
LEFEVRE	Lucile	35	LE VERGER	CROPP NORMANDIE
PICHARD	Evan	35	CHATEAUGIRON	CROPP PAYS DE LA LOIRE
BOUDOIX D'HAUTEFEUILLE	Eléonore	56	AURAY	CIROPP ÎLE-DE-FRANCE & OUTRE-MER
COULON	Quentin	56	ETEL	CROPP OCCITANIE
LEPERRIER	Elisa	56	BELZ	CROPP OCCITANIE
NICOLAS	Céline	56	HENNEBONT	CIROPP ÎLE-DE-FRANCE & OUTRE-MER

## Cessations d'activités 2020/2021/2022

Nom	Prénom	Dép.	Ville	Nom	Prénom	Dép.	Ville
JAMET	Annie	22	QUEVERT	GOMELET	Martine	35	RENNES
MADEC	Claudine	22	PERROS-GUIREC	PEYREDIEU	Louis	35	CHATEAUBOURG
LEPLANT	Etel	29	PONT CROIX	CHARLES	Alexandre	56	MOHON
MEURANT	Evelyne	29	ST MARTIN DES CHAMPS	KERVAN	Sylvain	56	GOURIN
VIGOUROUX	Marion	29	MORLAIX	LE FORESTIER	Timothé	56	LOCMINE
DUVIGNEAU	Marie	35	ST DOMINEUC	LE MARRE	Anne-Marie	56	BERNE